L'IMMACULÉE-CONCEPTION AU CANADA

Depuis l'ouverture de l'année jubilaire destinée à commémorer, après cinquante ans, l'heureuse définition du dogme de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge Marie, bien des articles ont été écrits, bien des sermons ont été prononcés sur cet important sujet. On a tour à tour entretenu les fidèles de la notion exacte de ce dogme, des preuves théologiques qui en démontrent la vérité, des hautes et solides raisons qui en marquent la convenance, enfin des prodiges, des apparitions, des miracles qui, à une date non encore éloignée de nous, sont venus si opportunément confirmer ces démonstrations et y apposer comme un sceau divin.

Sans doute, — et les catholiques ne craignent nullement d'en faire l'aveu, — l'Immaculée Conception de Marie n'a pas toujours eu aux yeux des fidèles l'éclat dont nous la voyons maintenant revêtue. Réellement et formellement révélée par Notre-Seigneur à ses Apôtres, elle est d'abord apparue dans une clarté confuse, mêlant pour ainsi dire sa lumière à celle des autres dogmes et sans avoir pour tous cette netteté précise qui la fait si bien concevoir aujourd'hui. Puis, à mesure que la raison catholique s'appliquait à faire ressortir dans tout leur jour les vérités révélées, ce dogme, degagé des premières ombres, est peu à peu monté comme un astre grandissant au firmament de l'Eglise. Pendant quelque temps peut-être, et alors que la terminologie mariale n'avait pu encore atteindre toute sa perfection, certains malentendus, certains doutes, certaines hésitations lui firent subir ce que j'appellerai une éclipse partielle. Mais ces nuages, soulevés contre une vérité si claire au peuple chrétien, n'eurent pour effet que de stimuler le zèle des docteurs à glorifier Marie et à mieux faire connaître sa conception sans tache. Depuis trois cents ans surtout, la lumière s'est faite de plus en plus autour de cette magnifique prérogative, et il était réservé au dernier siècle d'en contempler toute la splendeur.

***

En face de ce progrès de l'intelligence chrétienne dans la perception d'une vérité immuable, il est vrai, en son essence, mais soumise par quelque côté aux vicissitudes de l'histoire, il est naturel de se demander quel fut, à cet égard, l'état d'âme de nos pères, la croyance des fondateurs de notre nationalité. Professaient-ils, comme nous, une foi ferme et nettement définie en Marie conçue sans péché ? Ce dogme, déjà entré dans la pleine lumière des enseignements du Vieux Monde, laissa-t-il, dès l'aurore, tomber sur ce Monde Nouveau les purs rayons de sa clarté doctrinale ? La Vierge Mère apparut-elle aux regards de ses premiers serviteurs canadiens dans toute sa beauté, dans toute sa candeur immaculée ?

Oui, certes, et c'est là, disons-le avec orgueil, un joyau de plus au front de cette Eglise née de la foi de Rome et du cœur de la France, de cette Eglise du Canada qui n'eut jamais, depuis sa fondation, d'ambition plus vive, d'aspiration plus constante que celle de refléter et de propager dans toute leur intégrité les vraies doctrines du Christ et de la Chaire de saint Pierre.

Reportons-nous, pour un instant, au berceau de la colonie.

Deux grandes figures se détachent sur le fond de nos origines religieuses et nationales, toutes deux belles et pures, toutes deux ceintes d'auréole ; l'une rayonnante de tout l'éclat des vierges, l'autre resplendissante de toute la gloire des pontifes. On dirait deux astres allumés par la main divine elle-même au ciel de notre histoire pour éclairer la marche du peuple canadien. Ces deux figures, — qui ne les nomme déjà ? — c'est d'une part Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines, de l'autre François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec.

Or, chose remarquable, si nous consultons le *Catéchisme* écrit par la Vénérable Mère de l'Incarnation, si nous parcourons ces pages à la fois si simples et d'un sens théologique si profond, nous y découvrons avec bonheur, sur la Conception de Marie, l'enseignement même que l'Eglise, plus de deux siècles après, devait solennellement confirmer. Déplorant les suites du péché d'Adam

et ce caractère originel qui en a fait une faute commune à tous les hommes, l'illustre catéchiste se hâte d'ajouter « que la Sainte Vierge n'est pas comprise dans cette généralité, mais qu'elle a été prévenue d'une faveur particulière qui l'a empêchée de contracter ce péché ![1] »

D'un autre côté, ce n'est pas pour nous une moindre joie de surprendre sous la plume et sur les lèvres du premier. évêque de Québec une doctrine identique. Parmi les actes officiels de Mgr de Laval[2] se trouve la formule d'un vœu signé de son nom et que lui-même, sans doute, en union avec les prêtres et les fidèles de son diocèse, se plaisait à faire et à renouveler tous les ans. Ce vœu a pour objet d'honorer Marie Immaculée. On y promet à Notre-Seigneur, ainsi qu'à la très sainte Vierge sa mère, de célébrer douze fois pendant l'année le saint sacrifice de la messe, ou de communier et de dire le chapelet autant de fois « à l'honneur et en action de grâces de l'Immaculée Conception » de Marie, comme aussi de jeûner la veille de cette fête à la même intention. Et parce que l'exemption de toute faute assure à la Mère de Dieu un crédit exceptionnel et une force d'intercession souveraine, on ne se contente pas, par ce vœu, de reconnaître et d'honorer sa Conception sans tache, on veut encore appeler sa protection toute puissante sur les travaux des missionnaires et les destinées religieuses de tout le pays.—Ainsi l'Eglise et la patrie canadienne furent-elles, dès l'origine et par un acte authentique, consacrées officiellement à Marie Immaculée et placées sous l'égide de son sceptre maternel.

A ces témoignages viennent se joindre ceux de deux femmes qui occupent, elles aussi, une place d'honneur dans la galerie de nos gloires religieuses.

L'une, Marguerite Bourgeoys, la courageuse fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, dans les écrits auto-

1 — *Catéchisme*, 3e éd., p. 276.

2 — *Mandements des Evêques de Québec*, vol. I, p. 66.

graphes qu'elle a laissés, rend un formel hommage à la Conception Immaculée de Marie [1].—L'autre, Catherine de Saint-Augustin, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, dès l'âge de dix ans, signait de son propre sang un acte admirable de consécration à la sainte Vierge, lui déclarant vouloir par une entière pureté de vie honorer le privilège de sa très pure Conception [2]. Plus tard, cette sainte religieuse, en une vision qu'elle a elle-même

---

1 — Voir *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'Eglise de l'Amérique du Nord; Vie de la Sœur Bourgeoys*, t. II, p. 11.

« Pouvons-nous avoir une plus grande protectrice que celle qui a été comme une tige de la pureté dans laquelle Dieu avait créé le monde, et qu'il avait réservée, comme les prophètes l'avaient annoncé, pour être propre au mystère de l'Incarnation de son Fils ; qui enfin *a été préservée de la tache originelle*, a été par conséquent la première avocate du monde ? »

2 — DONATION QU'ELLE FIT DE SOY-MÊME À LA SAINTE VIERGE À L'AGE DE DIX ANS —*En l'année* 1642, le 8 *de septembre, elle fit l'acte suivant à Notre-Dame, lequel elle signa de son propre sang, et le composa sans l'aide d'aucune personne visible ; je dis visible parce qu'il est trop bien fait, pour qu'une fille de dix ans l'ait pu faire d'elle-même, sans une particulière assistance de Dieu.*
« Sainte Mère de Dieu, permettez-moi que je vous prenne pour ma Maîtresse et pour ma Reine, acceptez moi pour votre fille, et pour vôtre plus petite servante ; je me donne à vous et souhaite que tous les moments de ma vie vous soient consacrés ; je veux, pour honorer vôtre Conception Immaculée, vous offrir le désir que j'ay de me conserver dans une entière pureté toute ma vie. Aidez-moy, sainte Vierge, à cette entreprise, éloignez de mon cœur toute impureté, faites-moy plutôt mourir maintenant que de permettre que mon corps et mon âme soient souillés de la moindre tache. Je vous demande cette grâce par le moyen de vôtre sainte et pure Conception ; je désire honorer vôtre sainte Naissance par un désir continuel que je veux avoir que vôtre amour s'augmente dans mon cœur, et dans le cœur de tous les hommes, etc., etc. »

Cette citation est empruntée à l'exemplaire à peu près unique d'un livre possédé par l'Hôtel-Dieu de Québec, et qui a pour titre : *La vie de la Mère Catherine de Saint-Augustin, religieuse hospitalière de la Miséricorde de Québec, en la Nouvelle-France*, composé par le Père Paul Ragueneau, de la Compagnie de JÉSUS, à Paris, chez Florentin Lambert, rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint-Yves, à la première chambre. MDCLXX. — Chapitre II, page 28.

décrite [1], put contempler à loisir, dans tout l'éclat de sa blancheur originelle, Celle à qui dès l'âge le plus tendre elle avait voué sa vie tout entière.

Toutes les voix les plus saintes, toutes les voix les plus graves et les plus autorisées, se sont donc réunies pour faire entendre, sur le berceau même de l'Eglise canadienne, un hymne de louanges en l'honneur de Marie Immaculée. Ces témoignages, émanés de consciences si droites et tombés de lèvres si pures, ne peuvent-ils pas être considérés comme le témoignage même de Dieu ?

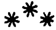
Au reste, remarquons bien comment la doctrine de l'Immaculée Conception appartenait dès lors au dépôt sacré de nos croyances religieuses. On la présentait au peuple, non comme un dogme nouveau, comme un produit du génie humain et de la culture des siècles, ni comme une tradition propre au seul pays de France d'où venaient nos aïeux ; mais bien comme une vérité

---

1 — *Elle voit la Sainte Vierge en sa Conception Immaculée*, etc.

« Le 8 décembre 1663, faisant mon Oraison devant le Saint-Sacrement, je me sentis conduire par le Père de Brébeuf, dit-elle en son journal, dans une chambre de médiocre grandeur : elle était investie partout d'une grande splendeur ; mais l'effet de cette lumière avait un particulier pouvoir d'inspirer la pureté ; et il sembloit qu'on ne respiroit là qu'un esprit de pureté et de candeur. Le Père de Brébeuf voyant que j'admirois plutôt l'effet que produisoit cette lumière que l'éclat et la beauté qui en sortoit, il me dit que c'était un rayon du lieu où la Mère de Dieu avoit été conçue ; qu'à raison du désir que j'avois eu le jour précédent d'honorer sa Conception Immaculée, elle vouloit me faire un présent à ce jour de sa Fête ; que je demandasse hardiment, et qu'elle m'accorderoit ce que je lui demanderois. Je m'en excusay et priay le Père de ne rien demander ; mais plutôt de dire à la Sainte Vierge que j'étais entièrement indigne qu'elle pensât à moy. A même temps que le Père m'eût promis de luy dire, je vis paraître en haut de cette chambre une petite fille ; mais dans cette enfant je reconnus des grâces et des privilèges nonpareils ; en sorte que je conclus sans hésiter, que cette petite enfant n'étoit autre que la Mère de Dieu, laquelle avoit été comblée dès sa Conception de toutes sortes de Grâces, et je ressentois une joye inexplicable de voir que cette admirable enfant avoit tant agréé à Dieu dès ce premier moment, » etc., etc. (Même ouvrage, chap. IX, pp. 132-133).

revêtue de tous les caractères d'ancienneté et d'universalité qui marquent les dogmes divins. Nos pères se plurent à parler de Marie Immaculée, à enseigner et exalter sa Conception exempte de toute tache comme si ce glorieux privilège entrait tout naturellement et presque nécessairement dans la structure de la foi catholique. Or, quand une œuvre d'art s'étale sous nos yeux dans une parfaite unité, quand un édifice aux proportions même les plus vastes nous offre le spectacle d'une saisissante harmonie, nous vient-il à l'esprit d'attribuer cette œuvre, cette construction harmonieuse à des auteurs différents ? Notre sens esthétique n'y reconnaît-il pas l'identité de plan et de direction, d'où est sorti le tableau, la statue, l'édifice que nous admirons ? Ainsi en est-il du dogme de l'Immaculée Conception, pierre doctrinale intimement jointe à tout l'édifice religieux élevé par nos ancêtres et qui, par le fait visible et l'intimité de cette union, revendique la même origine que le christianisme lui-même.



Il est beau et intéressant, et j'ajouterai hautement utile, de considérer la permanence et le rayonnement de cette foi primitive en Marie Immaculée à travers toutes les manifestations de notre vie religieuse et nationale.

Avant même que le premier évêque de Québec eût mis pied en ce pays, le flot de la tradition chrétienne, déferlant sur nos rives, y avait déposé la croyance en Marie conçue sans péché. Dès 1636, le vœu que Mgr de Laval, par sa parole et par son exemple, grava dans le cœur même de l'Eglise canadienne, ce vœu noble et touchant s'exhalait de la poitrine des missionnaires comme un ardent appel à la Vierge très pure en faveur des pauvres sauvages qu'ils allaient évangéliser. Ils disaient :

Recevez, ô reine sacrée, ô reine immaculée des anges et des hommes, sous votre sainte protection, ces peuples désolés et abandonnés que nous vous présentons par les mains de votre glorieux époux et de vos fidèles serviteurs

saint Ignace et saint François-Xavier et de tous les anges gardiens et protecteurs de ces lieux, pour les offrir à votre bien-aimé Fils[1].

On le voit, c'est sous la garde de Marie Immaculée que nos vaillants apôtres s'en allaient à la conquête des âmes. C'est en son nom, inséparable de celui de Jésus, qu'ils soumettaient à l'empire de la foi ces contrées jusque-là sujettes au joug ignominieux de Satan. Les historiens nous apprennent que la première bourgade fondée par eux chez les Hurons, au pays des grands lacs, reçut pour patronne la Vierge Marie sous le titre d'Immaculée Conception[2].

On sait que le Père Garnier, martyrisé par les Iroquois, avait fait vœu de défendre jusqu'au dernier soupir le dogme de l'Immaculée Conception. Ce fut le 7 décembre, veille de la fête, qu'il conquit la palme du martyre. Le découvreur du Mississipi, le Père Marquette, donna à ce fleuve le nom de l'Immaculée Conception.

Pendant que nos missionnaires promenaient ainsi au travers de la barbarie l'étendard victorieux où la foi a inscrit le plus éclatant triomphe remporté par une créature sur le péché d'Adam, l'église paroissiale de Québec, devenue l'auguste basilique d'aujourd'hui, préludait à sa grandeur future en se faisant le théâtre de la piété et du culte des fidèles pour la Vierge sans tache. Elle avait été, dès sa construction, dédiée à Notre-Dame sous le vocable de sa Conception sainte, et Mgr de Laval, établissant ici, en 1665, la confrérie du Scapulaire, rappelait dans un acte officiel[3] ce titre d'honneur. N'est-ce pas à ce fait mémorable et à une singulière protection de la Patronne de cette église et de ce diocèse, que l'enseignement des évêques de Québec doit sa

1 — Vœu cité plus haut. Toutes les missions du Canada avaient été solennellement consacrées à l'Immaculée Conception, le 8 décembre, 1635.

2 — Voir l'abbé L.-St-G. Lindsay, *Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France*, p. 25.

3 — Voir *Mandements des Evêques de Québec*, vol. I, p. 67.

constante pureté et son impeccable orthodoxie ? Depuis plus de deux siècles le regard de l'Immaculée plane avec amour sur le trône épiscopal de notre ville, et tout ce qu'il y a d'éclat, de majesté douce et de bonté pénétrante dans le regard d'une reine n'est rien en comparaison du charme irrésistible exercé par cette Souveraine de la terre et des cieux sur les grandes âmes et les intelligences d'élite qui se sont succédé dans le gouvernement de l'Eglise métropolitaine du Canada.

A Marie donc, après Dieu, et à Marie Immaculée, cette Eglise est redevable de l'intégrité de sa foi et de ses merveilleux développements. N'est-ce pas à elle encore que l'éducation parmi nous doit, en grande partie, ses progrès ?

Il existe au séminaire de Québec une pieuse coutume, aussi ancienne que cette institution elle-même : tous les ans, dans l'octave de l'Immaculée-Conception, les directeurs de la maison s'engagent par vœu à honorer spécialement cet insigne privilège de Marie et consacrent à la Mère de Dieu leurs études et leurs travaux. Chaque année donc les hommes qui, pendant si longtemps, ont eu mission d'instruire et de former la jeunesse canadienne, se sont agenouillés aux pieds de la Vierge Immaculée ; chaque année, par dévotion et pour glorifier son nom béni,ils lui ont fait hommage de leur science et de leur zèle, de leur piété et de leur dévouement ; chaque année ils ont appelé ses plus précieuses bénédictions sur les jeunes âmes confiées à leur ministère ; et chaque année aussi —on me permettra de l'ajouter—Celle qu'on n'invoqua jamais en vain leur est apparue des hauteurs du ciel, bénissant leurs travaux, soutenant leur courage, fécondant leur apostolat, assurant à l'œuvre du Séminaire ces accroissements et ces progrès qui lui ont permis de répondre aux besoins grandissants du pays, de s'épanouir un jour en une institution plus vaste et plus élevée et d'atteindre jusqu'aux plus hauts sommets de l'enseignement religieux, scientifique et littéraire.

Il n'est certes pas téméraire d'affirmer que l'Université Laval, créée d'ailleurs et organisée à l'époque même de la définition du

dogme de l'Immaculée-Conception, peut très légitimement s'appeler l'œuvre de Marie Immaculée. Et voilà pourquoi sans doute la fête du 8 décembre, si glorieuse pour cette divine Mère, fut dès le principe, choisie par les fondateurs de l'Université comme la fête patronale de cette institution.

Un grand saint a dit du beau royaume de France que c'était le royaume préféré de Marie : *Regnum Galliæ regnum Mariæ ;* et si ce saint eût vécu il y a cinquante ans, s'il eût été témoin des prodigieuses apparitions de Lourdes, il aurait vraisemblablement ajouté : *Mariæ immaculatæ.* Eh ! bien, nous sommes les fils de ce pays de grâces, de cette France privilégiée qui a vu Marie descendre les degrés de son trône céleste, et poser son pied virginal sur les roches Massabielle, qui l'a entendue se proclamer elle-même non pas seulement la Vierge sans tache, mais, en termes plus absolus, l'Immaculée-Conception. Est-il étonnant que notre patrie, au matin même de son existence, ait été vouée et consacrée à l'immortelle Reine du ciel, et que cette reine auguste, toute puissante parce qu'elle est toute pure, soit si intimement associée à toute notre histoire ?

Sans insister sur le nom de Ville-Marie donné à l'humble bourg qui devait plus tard former l'une des plus florissantes cités d'Amérique, sans rappeler non plus ni commémorer dans le détail les faveurs presque innombrables que la Vierge Immaculée s'est plu à nous prodiguer, je ne puis passer sous silence quelques marques plus visibles de sa haute protection. Qui ne sait qu'en 1690, alors que l'amiral anglais Phipps sommait si fièrement Québec de se rendre, les Canadiens se réfugièrent sous la bannière de Marie, et que cette confiance toute filiale les sauva ? Qui ne sait que, vingt ans plus tard, les vaisseaux d'un autre amiral, chargé lui aussi de prendre Québec, se perdirent soudainement dans le golfe au milieu des brumes, et que le peuple reconnaissant n'eut qu'une voix pour attribuer à sa céleste Patronne le bienfait de cette dispersion ?

De là le culte si vivace, si ardent, si empressé de nos braves et

catholiques populations pour Notre-Dame des Victoires ; de là les fréquents appels faits par nos évêques à sa puissance et à sa bonté, dans les circonstances les plus difficiles et dans les crises nationales les plus diverses à travers lesquelles nous sommes passés. C'est manifestement à l'Immaculée Vierge, titulaire de cette Eglise, que s'adressaient ces hommages. De plus, en honorant Notre-Dame des Victoires, on honorait par là même la femme prédestinée qui, suivant l'antique prophétie, écrasa dans sa Conception très pure la tête du serpent, et qui de ce triomphe même tient le magique pouvoir, l'invincible souveraineté qu'elle exerce dans le domaine des corps et sur l'empire des âmes.

Aussi lorsque, en 1849, Mgr l'archevêque de Québec, à la demande du Saint-Père, institua dans son diocèse une sorte d'enquête [1] sur le sentiment des fidèles à l'égard de l'Immaculée-Conception de la très sainte Vierge Marie, les pétitions aussi nombreuses que pressantes, par lesquelles de toutes parts on répondit à cet appel, firent éclater à tous les regards l'ancienne et forte croyance du peuple canadien en Marie conçue sans péché. Et le jour où cette croyance, de plus en plus chère à tous les catholiques, reçut enfin de la bouche de Pie IX l'infaillible sanction d'une définition dogmatique, ce fut au Canada comme une explosion de joie et d'amour, l'expression spontanée et enthousiaste d'une foi longtemps contenue et se faisant jour à travers le voile discret qui l'avait jusque-là enveloppée. Un triduum public, rehaussé par toute la pompe des plus grandes solennités religieuses et où des voix éloquentes rivalisèrent de zèle pour célébrer dans nos églises l'incomparable gloire de la Vierge Immaculée, ce triduum, dis-je, fit monter vers le ciel les congratulations pieuses, les acclamations et les actions de grâces de cette Eglise de Québec pour laquelle Marie n'eut toujours que des tendresses de mère.

Le souvenir de ces fêtes, à cinquante ans de distance, nous tou-

---

1 — Voir *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, p, 545.

che et nous réjouit : il ne doit pas être pour nous un écho vide de sens.

A mesure que le temps marche, dérobant à la matière ses secrets les plus ignorés, à mesure que la perversité humaine, abusant de ces progrès, multiplie avec un art raffiné ses séductions et ses dangers, à mesure que les âmes, jetées et comme noyées dans cette atmosphère malsaine, se sentent chaque jour plus près de céder aux funestes attraits de la corruption et du plaisir, le culte de Marie, de cette Vierge très pure, de cette mère très sainte, de cette femme supérieure à toute faiblesse et étrangère à toute souillure, devient de plus en plus actuel, j'oserais dire, de plus en plus nécessaire.

De grands périls menacent le monde moderne ; et, après les doctrines fausses qui ont si libre cours, je ne crois pas me tromper en plaçant le péril de l'image, de l'image audacieuse, de l'image scandaleuse, de l'image lubrique et obscène. Ce mal s'enhardit et s'étale au grand jour ; il nous poursuit sous toutes les formes, il nous envahit, il nous obsède. C'est une suggestion qui, par la porte des sens, pénètre et s'insinue jusqu'aux profondeurs de l'âme, y jette le trouble et le désordre, y exerce les plus désastreux ravages.

Faut-il laisser le mal se répandre, sans y apposer de remède ? Evidemment non ; et l'un des remèdes les plus efficaces au sensualisme de notre époque, c'est sans contredit une dévotion tendre envers la Vierge sans tache, le respect de son nom, le zèle à célébrer ses fêtes, l'empressement à la prier et à la glorifier. Au-dessus des choses terrestres, des objets qui séduisent l'âme, des passions qui la troublent, des représentations qui l'avilissent, élevons l'image douce et sainte de Marie Immaculée. Honorons-la dans nos temples, faisons-lui une place dans nos demeures, fixons-la sur nos bannières, sur nos poitrines et dans nos cœurs. En cette image comme en un foyer de grâces se concentrent la pureté la plus parfaite et la plus exquise beauté. C'est l'idéal sublime rayonnant sur nos têtes et nous invitant à mépriser les grossières

réalités de la vie pour nous attacher à tout ce qui est beau, à tout ce qui est pur, à tout ce qui fait le tourment des âmes avides de justice et altérées de grandeur.

Dans un antique oratoire du séminaire de Québec se trouve une statue en bois vieille de deux siècles, symbolisant tout à la fois deux vérités sœurs, le dogme de la chute et celui de la réparation. On y voit le serpent de l'Eden tenant dans sa gueule perfide le fruit de mort, cause de tant de malheurs, puis la Vierge Marie foulant sous son talon immaculé l'immonde séducteur. Une inscription ou plutôt une prière[1], placée au bas, implore l'assistance de Celle qui, par une faveur singulière, fut préservée de la tache originelle. — Cette statue dans sa modeste simplicité est une œuvre de foi ; l'humble artiste en a ébauché les traits avec son cœur plus encore qu'avec son ciseau ; et c'est sans doute aux pieds de cette image que nos vénérés prédécesseurs répétaient chaque année leur vœu touchant d'honorer Marie Immaculée et de travailler par elle à faire connaître et à faire aimer Jésus-Christ.

Imitons leur foi et leur religion.

Aux pieds de quelque tableau de Notre-Dame, sous les voûtes de nos temples dédiés à son culte et imprégnés du parfum des plus pieux souvenirs, renouvelons le vœu de nos ancêtres ; promettons, nous aussi, de rendre hommage à l'insigne pureté de Marie et à son immunité originelle ; recourons à sa tendresse, à sa miséricorde, à sa bonté ; faisons de cette belle dévotion envers la Mère de Dieu l'un des meilleurs éléments de notre vie religieuse et l'une des plus précieuses sauvegardes de notre foi nationale.

L.-A. Paquet, ptre.

---

1 — *O Mater Maria*
Ab originali
Labe præservata
Corda terge nostra.

La Nouvelle-France, décembre 1904.